



## PROCÈS-VERBAL N°05

**Réunion du :** 21 novembre 2024

**Présidence :** Christophe CHAGNEAU

**Présents :** Gérard JEANNETEAU – Jean-Luc MORINIERE – Olivier SAUVAGET – Pascal SOURDIN

**Assiste :** Julien LEROY

### 1. Missions statutaires de la Commission

La Commission rappelle son Procès-verbal du 19.06.2024 :

#### **VI. Frais de campagne**

Rappel de la délibération du Comité de Direction en date du 13 mai 2024 :

- ➔ *Le Comité Directeur décide d'attribuer un montant maximal, par liste validée par la CRSOE, de 5 000,00 € relatif aux frais de campagne pour les élections du Comité Directeur 2024 – 2028. Ces dépenses ne pourront être remboursées que sur présentation de justificatifs.*

La Commission prend note des frais de campagne de la liste conduite par M. ESOR, pour un montant de 439.05 €, lesquels sont conformes au budget maximal alloué par le Comité de Direction sortant.

### 2. Calendrier

**Prochaine réunion : sur convocation.**

Le Président,  
Christophe CHAGNEAU

Le Secrétaire de séance,  
Pascal SOURDIN